Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 035-213500572-20261103-2026_91-DE

MAIRIE DE LA CHAPELLE-BOUËXIC
Délibération n°2026_91
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 2 Novembre 2026

L'an deux mille vingt-six le 2 Novembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de LA CHAPELLE-BOUEXIC légalement convoqué (convocation du 27 Octobre 2026) s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente, sous la présidence de Mr MORAZIN Roger, Maire.
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Etaient présents : MORAZIN Roger, CHAUDAGNE Michel, SOULAINE Franck, CANEAU Evrard, TESSIER David, MAFILLE Lauriane, SALMON Patrice, JUPIN Mathie, FRANGEUL Marsida, GAILLARD Cyril, ROBIN Emeryc, CELBERT Jean-François, RICORDEL Cécile, GUEHO Fabrice, HIGNET Manuela.

Absents excusés : RUAULT-DUBORD Marie-Claire a donné pouvoir à Marsida FRANGEUL.
LARCHER Ghislaine a donné pouvoir à Roger MORAZIN.
NICOLON Lucie, CLAUSENER Sophie.

Secrétaire de séance : Patrice SALMON

OBJET : FINANCES – Vente de l'ancien tracteur.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération 2026_056 du 08 Juin 2026 approuvant la mise en vente de l'ancien tracteur Renault de la Commune. Il rappelle que conformément à la délibération, un article a été publié dans l'écho chapellois du mois de Septembre. Cet article a permis à l'ensemble des chapellois d'être informés de cette vente. Les personnes intéressées devaient remettre une enveloppe avec leurs coordonnées et le montant de leur offre dans les délais impartis.
Mr le Maire précise que 4 offres ont été reçues. IL donne lecture des montants de chaque offre.
Au vu des montants proposés, Mr le Maire propose de vendre le tracteur à l'offre proposant un prix de 5 515 €.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer à ce sujet.

Après en avoir délibéré et procédé au vote à main levée, les résultats sont les suivants :
- Présents : 15
- Votants : 17, dont 2 pouvoirs
- Pour : 17, dont 2 pouvoirs
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Décide de vendre le tracteur Renault à l'acheteur ayant fait une offre pour un montant de 5 515 € en l'état.
- Autorise Mr le Maire à signer tous les documents inhérents à cette vente (démarches administratives liées à la cession du véhicule) ainsi que la résiliation de l'assurance.

Fait à La Chapelle-Bouëxic,
Le 3 Novembre 2026
Le Maire,
Roger MORAZIN

COMMUNE DE LA CHAPELLE-BOUËXIC (I.-&-V.)